

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26849**

### Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Concepteur 3D en bijouterie-joaillerie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
CPNE des entreprises de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie et activités qui s'y rattachent - Fédération française de bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, du cadeau, des diamants, pierres, perles et activités qui s'y rattachent (FFBJOC)	Président

### Niveau et/ou domaine d'activité

#### Convention(s) :

3051 - Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie et activités qui s'y rattachent

#### Code(s) NSF :

223v métiers d art des métaux précieux

#### Formacode(s) :

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le concepteur 3D en bijouterie-joaillerie conçoit et réalise, à partir de différents supports fournis (dessin gouaché, photos, croquis...), les fichiers techniques informatiques nécessaires à la réalisation de pièces prototypes et maquette de bijouterie-joaillerie, en respectant les critères esthétiques et les contraintes techniques et budgétaires de fabrication.

Le concepteur 3D en bijouterie-joaillerie couvre 5 domaines d'activités et est capable de :

- Etudier et préparer le modèle de pièce numérique
- Réaliser / faire réaliser une ébauche du modèle de pièce
- Réaliser le prototype et/ou la maquette
- Préparer et améliorer les fichiers informatiques en vue de la réalisation / production
- Communiquer avec ses interlocuteurs et assurer une veille

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'activité peut être exercée le plus fréquemment dans les PME et les ateliers de fabrication de joaillerie de marque et de leurs sous-traitants qui réalisent des bijoux et des pièces de joaillerie ou d'orfèvrerie.

L'activité peut aussi s'exercer en tant qu'artisan entrepreneur et dans des PMI.

Concepteur 3D en bijouterie-joaillerie

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

B1603 : Réalisation d'ouvrages en bijouterie, joaillerie et orfèvrerie

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La certification est composée de cinq blocs de compétences :

Bloc 1 : Processus et techniques de réalisation

Bloc 2 : Equipements, outils et matériels

Bloc 3 : Matériaux Produits

Bloc 4 : Qualité, hygiène, sécurité et santé au travail

Bloc 5 : Organisation et communication professionnelle

#### Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 26849 - Processus et techniques de réalisation</p>	<p><b>Compétences évaluées :</b>  Réaliser l'ensemble des processus et techniques de réalisation en mettant en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'analyse et l'interprétation de dessin, croquis, maquette ...</li> <li>- L'import de données numériques et la réalisation de visuels 3D adaptés à la présentation des modèles de pièce</li> <li>- La prise en compte des exigences techniques et esthétiques dans le modèle de la pièce</li> <li>- L'intégration des techniques de bijouterie-joaillerie et sertissage (mise en pierre, mise à jour, bâtés, épaisseur, emmailllements, fermoirs, sertissage...) dans la représentation 3D de la pièce</li> <li>- La réalisation de fichiers réalisés selon les différents procédés de prototypage rapide (résine, usinage,...) et ajusté selon les besoins de conception (taille, forme, motifs ...)</li> <li>- Le partage de la faisabilité avec les acteurs en charge de la production</li> <li>- La planification des activités en respectant les contraintes de qualité, coût, délais</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b>  Toutes les compétences requises pour le bloc de compétences sont évaluées, au travers d'une ou plusieurs situations d'évaluation, en situation réelle ou simulée et par un oral.  Chaque compétence est évaluée par un évaluateur interne à l'entreprise et/ou des formateurs de l'organisme de formation externe et d'un entretien avec un jury, sur l'échelle A (acquise), EA (en cours d'acquisition), NA (non acquise).</p> <p><b>Validation du bloc de compétences :</b>  Le bloc de compétences est validé si au moins 60% des compétences du bloc sont acquises (A), au plus 40% des compétences sont en cours d'acquisition (EA), au plus 20% des compétences sont non acquises (NA).  En cas de validation, un document attestant de la réussite du candidat lui est remis.</p> <p><b>Attribution du CQP :</b>  Le CQP est attribué si tous les blocs de compétences sont validés ;  Si la totalité des blocs n'est pas validée, le candidat conserve le bénéfice des domaines validés pendant 5 ans.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 26849 - Equipements, outils et matériels</p>	<p><b>Compétences évaluées :</b>  Utiliser toutes les caractéristiques et les fonctionnalités de l'ordinateur  Utiliser les outils numériques en vigueur dans l'entreprise pour effectuer un support virtuel  Utiliser les outils numériques en vigueur dans l'entreprise pour effectuer rendus réalistes  Le cas échéant, utiliser l'imprimante 3D pour réaliser l'ébauche de pièce (programmer, calibrer, paramétrer la machine), en tenant compte des contraintes liées aux machines  Se mettre à jour sur les outils et les logiciels</p> <p><b>Modalités d'évaluation :</b>  Toutes les compétences requises pour le bloc de compétences sont évaluées, au travers d'une ou plusieurs situations d'évaluation, en situation réelle ou simulée et par un oral.  Chaque compétence est évaluée par un évaluateur interne à l'entreprise et/ou des formateurs de l'organisme de formation externe et d'un entretien avec un jury, sur l'échelle A (acquise), EA (en cours d'acquisition), NA (non acquise).</p> <p><b>Validation du bloc de compétences :</b>  Le bloc de compétences est validé si au moins 60% des compétences du bloc sont acquises (A), au plus 40% des compétences sont en cours d'acquisition (EA), au plus 20% des compétences sont non acquises (NA).  En cas de validation, un document attestant de la réussite du candidat lui est remis.</p> <p><b>Attribution du CQP :</b>  Le CQP est attribué si tous les blocs de compétences sont validés ;  Si la totalité des blocs n'est pas validée, le candidat conserve le bénéfice des domaines validés pendant 5 ans.</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 26849 - Matériaux produits</p>	<p><b>Compétences évaluées :</b>  Intégrer les caractéristiques et propriétés liées aux matières et matériaux dans la conception du modèle numérique de la pièce</p> <p><b>Modalités d'évaluation :</b>  Toutes les compétences requises pour le bloc de compétences sont évaluées, au travers d'une ou plusieurs situations d'évaluation, en situation réelle ou simulée et par un oral.  Chaque compétence est évaluée par un évaluateur interne à l'entreprise et/ou des formateurs de l'organisme de formation externe et d'un entretien avec un jury, sur l'échelle A (acquise), EA (en cours d'acquisition), NA (non acquise).</p> <p><b>Validation du bloc de compétences :</b>  Le bloc de compétences est validé si au moins 60% des compétences du bloc sont acquises (A), au plus 40% des compétences sont en cours d'acquisition (EA), au plus 20% des compétences sont non acquises (NA).  En cas de validation, un document attestant de la réussite du candidat lui est remis.</p> <p><b>Attribution du CQP :</b>  Le CQP est attribué si tous les blocs de compétences sont validés ;  Si la totalité des blocs n'est pas validée, le candidat conserve le bénéfice des domaines validés pendant 5 ans.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 26849 - Qualité, hygiène, sécurité et santé au travail</p>	<p><b>Compétences évaluées :</b>  S'assurer de la qualité et de la conformité des prototypes par rapport aux fichiers, exigences techniques, esthétiques, budgétaires  Appliquer les critères de qualité numériques de l'entreprise  Appliquer et veiller au respect des règles de sécurité, d'hygiène et de prévention des risques professionnels  Appliquer les règles de sécurité de l'entreprise concernant la gestion et la protection de données sensibles</p> <p><b>Modalités d'évaluation :</b>  Toutes les compétences requises pour le bloc de compétences sont évaluées, au travers d'une ou plusieurs situations d'évaluation, en situation réelle ou simulée et par un oral.  Chaque compétence est évaluée par un évaluateur interne à l'entreprise et/ou des formateurs de l'organisme de formation externe et d'un entretien avec un jury, sur l'échelle A (acquise), EA (en cours d'acquisition), NA (non acquise).</p> <p><b>Validation du bloc de compétences :</b>  Le bloc de compétences est validé si au moins 60% des compétences du bloc sont acquises (A), au plus 40% des compétences sont en cours d'acquisition (EA), au plus 20% des compétences sont non acquises (NA).  En cas de validation, un document attestant de la réussite du candidat lui est remis.</p> <p><b>Attribution du CQP :</b>  Le CQP est attribué si tous les blocs de compétences sont validés ;  Si la totalité des blocs n'est pas validée, le candidat conserve le bénéfice des domaines validés pendant 5 ans.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 26849 - Organisation et communication professionnelle</p>	<p><b>Compétences évaluées :</b>  Analyser ou formaliser les éléments du cahier des charges  Utiliser les moyens de communication adaptés par voie orale et /ou écrite et informatisée  Utiliser les techniques de communication adaptées pour faire expliciter la demande du client, présenter le modèle de pièce, et/ou argumenter sa proposition  Établir le dossier technique / définition, descriptif de la pièce à réaliser, contenant les éléments visuels (vues 3D, 2D, zoom, éclatés, photos) et ses composants (nomenclature pierres et le positionnement)  Réaliser son travail dans le respect des consignes de coûts, de qualité et de délai  Appliquer les règles d'organisation, d'archivage et de partage des données et fichiers informatiques et de sauvegarde.  Classer les documents et les données techniques et de composants selon les procédures établies dans l'entreprise  S'informer sur les évolutions techniques et esthétiques, ainsi que sur les besoins d'industrialisation</p> <p><b>Modalités d'évaluation :</b>  Toutes les compétences requises pour le bloc de compétences sont évaluées, au travers d'une ou plusieurs situations d'évaluation, en situation réelle ou simulée et par un oral.  Chaque compétence est évaluée par un évaluateur interne à l'entreprise et/ou des formateurs de l'organisme de formation externe et d'un entretien avec un jury, sur l'échelle A (acquise), EA (en cours d'acquisition), NA (non acquise).</p> <p><b>Validation du bloc de compétences :</b>  Le bloc de compétences est validé si au moins 60% des compétences du bloc sont acquises (A), au plus 40% des compétences sont en cours d'acquisition (EA), au plus 20% des compétences sont non acquises (NA).  En cas de validation, un document attestant de la réussite du candidat lui est remis.</p> <p><b>Attribution du CQP :</b>  Le CQP est attribué si tous les blocs de compétences sont validés ;  Si la totalité des blocs n'est pas validée, le candidat conserve le bénéfice des domaines validés pendant 5 ans.</p>

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Composition : 3 membres <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 professionnel du métier nommé par les organisations représentatives de salariés,</li> <li>• 1 professionnel du métier nommé par les organisations représentatives d'employeurs,</li> <li>• 1 formateur externe ou l'accompagnateur CQP, à titre consultatif, sans lien avec le parcours du candidat.</li> </ul> Composé de façon à respecter au mieux la parité homme/femme

En contrat de professionnalisation	X	Composition : 3 membres <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 professionnel du métier nommé par les organisations représentatives de salariés,</li> <li>• 1 professionnel du métier nommé par les organisations représentatives d'employeurs,</li> <li>• 1 formateur externe ou l'accompagnateur CQP, à titre consultatif, sans lien avec le parcours du candidat.</li> </ul> Composé de façon à respecter au mieux la parité homme/femme
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2015	X	Composition : 3 membres <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 professionnel du métier nommé par les organisations représentatives de salariés,</li> <li>• 1 professionnel du métier nommé par les organisations représentatives d'employeurs,</li> <li>• 1 formateur externe ou l'accompagnateur CQP, à titre consultatif, sans lien avec le parcours du candidat.</li> </ul> Composé de façon à respecter au mieux la parité homme/femme

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 30 août 2016 publié au Journal Officiel du 07 septembre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé "Certificat de qualification professionnelle Concepteur 3D en bijouterie-joaillerie" avec effet au 07 juin 2016, jusqu'au 07 septembre 2021.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

##### Autres sources d'information :

##### Lieu(x) de certification :

FFBJOC

58 rue du Louvre

75002 PARIS

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

BJO Formation

58 rue du Louvre

75002 PARIS

##### Historique de la certification :

Convention Collective de la BJO (Brochure N°3051-IDCC 567)

Accord relatif à la création du CQP du 12 décembre 2013